

Discours de Monsieur John Turner, ministre des Finances, à la
Conférence de l'énergie, tenue à Washington le 12 février

Même avant la restriction des approvisionnements et la hausse des prix à l'automne dernier, le monde était en proie à une inflation considérable. Le pétrole est d'un usage tellement répandu dans nos économies modernes qu'un prix triplé ou pire encore ne saurait qu'accroître cette inflation. Le Canada est à l'abri des problèmes touchant directement la balance des paiements, mais non de la contagion de l'inflation. Ce surcroît d'inflation ne peut se traiter au moyen d'une politique de restrictions monétaires ou fiscales. Les moyens d'action peuvent seulement se trouver dans les forces économiques (et politiques) qui sont en jeu sur le marché même du pétrole brut.

Le prix du pétrole accuse une si forte hausse que celle-ci compromet le niveau de la demande qu'il faut maintenir si l'on veut soutenir la croissance de la production et de l'emploi. Il se pourrait bien qu'on juge nécessaire de recourir à des mesures visant à soutenir la demande de l'économie mondiale malgré la hausse des prix du pétrole. À notre réunion de Rome, nous avons exprimé le même point de vue au sujet des politiques expansionnistes.

On a souvent dit que la dette des pays importateurs de pétrole allait augmenter de façon considérable. Dans cet état de choses, le danger, pour l'économie mondiale, c'est que les pays industrialisés cherchent séparément à réduire ou à éliminer leurs comptes déficitaires courants puisqu'ils sont incapables de le faire collectivement à court terme. À moins de bien comprendre cette situation et d'y remédier, nous devons envisager la perspective de restrictions commerciales croissantes et d'un fractionnement du système commercial.

Nous devons consolider le système de commerce mondial en poursuivant dans ce domaine des négociations dont les bases seront étendues à la sécurité de l'accès tant à l'approvisionnement qu'aux marchés. Il nous faut aussi des lignes de conduite relatives aux arrangements bilatéraux entre les producteurs et les importateurs de pétrole.

La nécessité de financer les comptes déficitaires va de pair avec les situations déficitaires. C'est un problème très sérieux pour certains des pays les moins développés. Pour les pays industrialisés, il s'agit d'aider au recyclage des paiements du pétrole sous la forme d'investissements dans les pays déficitaires. Ce problème compliqué présente de nombreux aspects techniques qui doivent être étudiés.

Les conditions instables et la situation des paiements fortement ébranlée produiront des fluctuations du cours des changes et exigeront une sage administration. Il nous faut, à cet égard, un code de conduite international, par exemple, une surveillance à exercer par le F.M.I., selon les modalités dont conviendrait le Groupe 20. Comme le disait M. Schultz, nous devons envisager des mesures concrètes pour remédier aux incertitudes, notamment des mécanismes d'emprunts et des investissements à long terme.

En général, il y a lieu de faire ressortir le point que voici: les pays industrialisés doivent demeurer en rapport les uns avec les autres, élaborer les lignes de conduite requises et accepter la surveillance internationale des développements et des politiques qui est indispensable au maintien d'une communauté commerciale intégrée.